



octobre 2025

appel à candidature

**pour rejoindre
le conseil d'administration
de l'association
Les Papillons Blancs de Lille**



Présentation de l'association

Les Papillons Blancs de Lille



L'association Les Papillons Blancs de Lille existe depuis 1954.

Une association, c'est un groupe de personnes.

Ces personnes agissent ensemble.



L'association Les Papillons Blancs de Lille a été créée pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.



L'association veut une société plus juste et plus solidaire.

Cela veut dire :

- une société où tout le monde a les mêmes droits
- une société dans laquelle les personnes s'aident entre elles



L'association accompagne 2500 personnes.

L'association gère plusieurs établissements. Par exemple :

- un Esat
- des maisons d'accueil spécialisées
- des IME
- des foyers de vie
- des résidences d'hébergement



Le conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration.

Le conseil d'administration est un groupe de personnes.

Ces personnes prennent les décisions importantes

pour l'accompagnement des personnes

et le soutien des familles.

Ces décisions guident les salariés.

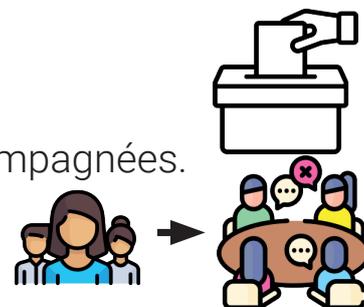


Le conseil d'administration est ouvert aux personnes accompagnées



L'association Les Papillons Blancs de Lille a été créée par des parents. Depuis toujours, les membres du conseil d'administration sont des parents. Il y a 18 membres aujourd'hui.

En juin 2025, les adhérents de l'association ont décidé d'ouvrir le conseil d'administration à des personnes accompagnées. Cela veut dire que ces personnes peuvent aussi faire partie du conseil.



Ces personnes accompagnées seront :

- des résidents des foyers de vie
- des travailleurs de l'Esat



Trois personnes au maximum pourront entrer au conseil d'administration.



Rejoignez le conseil d'administration !

L'association lance un appel à candidature c'est-à-dire qu'elle recherche des personnes pour participer au conseil d'administration.



Les personnes intéressées peuvent proposer leur nom. L'association choisira ensuite parmi les personnes candidates.



Ce document présente l'appel à candidature.

Il explique :

- la mission proposée
- qui peut se présenter
- comment présenter sa candidature



Quelles sont les missions des membres du conseil d'administration ?

Les personnes accompagnées qui rejoindront le conseil d'administration :

- participeront aux réunions
- écouteront les discussions
- pourront donner leur avis et leurs idées

Leur avis sera important

pour représenter les personnes accompagnées.



Elles n'auront pas le droit de voter

mais leur participation aidera les autres administrateurs à mieux décider.



Le mandat durera 3 ans.

Un mandat est une période de temps.

Pendant ce temps, une personne remplit une mission.



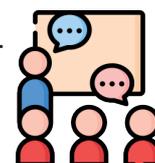
Formation et accompagnement

Les personnes seront formées.

Elles pourront visiter des établissements qu'elles ne connaissent pas.

On leur expliquera leur mission.

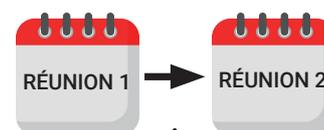
On leur présentera toute l'association.



Quelques jours avant chaque réunion,

les administrateurs prépareront les sujets avec eux.

Ils expliqueront et les aideront à la lire des documents.



Qui peut présenter sa candidature ?

Pour devenir membre du conseil d'administration,
il faut être travailleur d'Esat
ou vivre dans un foyer de vie des Papillons Blancs de Lille
depuis au moins 2 ans.



Il faut aussi être adhérent de l'association.
Pour adhérer, on doit payer une cotisation.
Si le candidat n'est pas adhérent aujourd'hui,
il pourra le devenir plus tard, si sa candidature est acceptée.



Pour être membre du conseil d'administration, il faut être curieux.
Il faut s'intéresser, avoir envie de comprendre, poser des questions.



Les membres reçoivent des informations importantes.
Ces informations sont confidentielles :

- Il faut les garder pour soi.
- On n'en parle qu'avec les autres administrateurs



Pour être membre, il faut être disponible.
Il y aura 7 ou 8 réunions par an.
Ces réunions ont lieu le mardi soir.



Les réunions durent parfois longtemps.
Parfois, elle durent jusqu'à 23 heures le soir.
Les personnes membres du conseil d'administration
seront raccompagnées chez elles.



Comment présenter sa candidature ?

Vous pouvez présenter votre candidature :

- par e-mail à l'adresse **candidature.ca@papillonsblancs-lille.org**
- par courrier. Ce courrier peut être envoyé ou déposé au siège de l'association. Voici l'adresse :
42 rue Roger Salengro
59260 Hellemmes
- en vidéo à envoyer par e-mail.



Dans votre candidature, vous devez :

- vous présenter, dire qui vous êtes, ce que vous faites dans la vie...
- expliquer pourquoi vous aimeriez devenir membre du conseil d'administration.

Par exemple, dire ce qui vous intéresse dans cette mission et ce que vous voulez apporter.



Et après la candidature ?

Des administrateurs rencontreront certains candidats.

Ils ne pourront peut-être pas rencontrer tous les candidats.

Mais ils diront à chaque candidat s'il est choisi ou non.

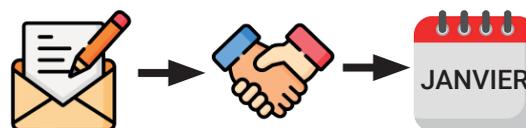
Après les rencontres, ils choisiront une ou plusieurs personnes.



Vous avez jusqu'au 31 octobre 2025 pour présenter votre candidature.

Les rencontres auront lieu en novembre ou décembre.

Les nouveaux membres commenceront leur mission en janvier 2026.



Si vous avez une question, vous pouvez contacter le siège de l'association au 03 20 43 95 60.

